



**SIAEP
Dore-Allier**

La sécurisation de été 2022 notre production d'eau potable

Le P'tit édito

«La lettre» est votre lien régulier d'informations entre vous et nous.

Ce trimestre nous vous informons sur la sécurisation de la production d'eau potable et la situation hydrologique sur notre secteur.

SIAEP Dore-Allier :
votre syndicat de l'eau potable



Des missions d'utilité publique !

Le SIAEP a pour compétences de garantir aux usagers la qualité, la continuité et la pérennité du service public d'eau potable.

La protection de la ressource et la production par captage ou pompage sont nos missions premières. Sans production de qualité en quantité suffisante : pas de distribution.



Des travaux d'envergure à Bassinet

Dès 1956 le champ captant de Bassinet sur la commune de Crevant-Laveine alimente les premiers abonnés du SIAEP. Augmenté en 1968 de 2 puits supplémentaires, ce site remarquable de production d'eau potable pompée directement dans la nappe alluviale de l'Allier est notre coeur de production. Cela explique notre attachement à le protéger, à éviter toutes pollutions (voir numéros précédents) et justifie également les travaux de construction de 2 puits supplémentaires en cours sur ce site, afin de renforcer nos puits anciens, dont

deux ont un niveau de rabattement d'eau trop important. Après un défrichage de zone réalisé cet été par le Syndicat, les entreprises sont à pied d'oeuvre pour une durée de 5 à 6 mois. Ces travaux de sécurisation de notre production d'eau sont des investissements indispensables face à la dégradation de la situation hydrologique que nous rencontrons chaque période estivale.



Se donner les moyens d'agir

Parce que le SIAEP Dore-Allier est exploité en régie à autonomie financière avec une gestion rigoureuse depuis plusieurs années, il s'est donné les moyens d'investir dans ce programme conséquent de sécurisation de la production d'eau potable. Un autofinancement important, des subventions du Conseil départemental et un recours à un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne permettent d'assurer ces lourds investissements. 1 350 000 Euros sont investis pour les travaux de Bassinet et de Charnat qui débiteront eux en janvier.

La dégradation de la situation hydrologique

Avec les déficits pluviométriques du printemps, et un mois de mai particulièrement sec, le mois de juillet, avec à peine 4 % de précipitations par rapport à la normale a été le mois le plus sec, tous mois confondus depuis 1959. Août a été également très sec et très chaud. Il va falloir s'habituer, nous devons faire face et nous adapter collectivement et individuellement.

Des arrêts de restriction

Le 10 août 2022, des mesures de restrictions ont été prises par les autorités compétentes, après prise de connaissances de nos remontées sur les niveaux d'eau et concertation avec les différents acteurs de la Cellule de l'Eau. Voir arrêté sur notre site internet ou celui de la Préfecture. Notre territoire est classé en «zone de crise» (seuil défini par l'arrêté cadre sécheresse du 31 mars 2022): toutes les mesures de restriction de prélèvements et rejets sont mises en œuvre. L'ensemble des usages non prioritaires de l'eau sont suspendus.

Des conséquences au SIAEP

Une vigilance de tous les instants occupe les équipes du SIAEP en cette période. Les débits de pompage sont minutieusement suivis et les interventions sur une fuite éventuelle sur les 287 Km de réseau font très rapidement l'objet de fermeture du tronçon concerné jusqu'à la réalisation immédiate des travaux. Les techniciens sont en alerte, et le syndicat s'attache à communiquer sur les mesures de restriction via Panneau Pocket ou messagerie adressée aux mairies.

Travaux de renouvellement en cours

Depuis début juillet, 2 chantiers importants de renouvellement de conduite sont en cours sur la commune de Lezoux. Le village de Chez-Fauroux supporte actuellement des travaux par l'entreprise La Scie. Le SIAEP a effectué quant à lui le renouvellement de la rue des charretiers en juillet et août, profitant des travaux d'Eiffage de réfection des eaux pluviales dans cette rue pour le compte de la commune.



Actuellement, les travaux de la régie sont en cours rue des fougères à Orléat. A partir d'octobre, c'est au village de Chez-Coutat à Saint-Jean-d'Heurs et au village de Chez-Mozat à Crevant-Laveine que démarreront les travaux de renouvellement des canalisations. Pour rappel, ces travaux font également l'objet d'une reprise des branchements des particuliers.

Citoyen de l'eau

En période d'importante sécheresse, toutes les économies d'eau possibles sont nécessaires, quelle que soit l'origine de l'eau : eau potable, cours d'eau, puits, source, forage...

Allons ensemble vers des usages plus responsables de l'eau.

Voir la page «Tous concernés» de la rubrique Développement Durable de notre site internet siaepdoreallier.fr



Les données trimestrielles :

Branchements réalisés : 12

Devis en cours : 17

Interventions sur casses et fuites réseau : 4

Le contrat territorial de protection des puits

La problématique de qualité de la ressource en eau (nitrates et phytosanitaires) et le bilan sur l'ancien contrat territorial ont permis d'identifier les leviers d'actions nécessaires à la reconquête de la qualité de l'eau.

Le programme d'actions proposé pour le futur contrat territorial se décline en plusieurs axes :

> L'amélioration des connaissances du territoire

> La réduction des pressions azotées et phytosanitaires, par des actions de conseils et du suivi et la mise en place d'éléments visant à limiter les risques de transferts de polluants diffus

> La gestion du patrimoine foncier

> Des actions transversales d'animation, de communication et de suivi.

Ce contrat territorial se basera sur le volontariat des agriculteurs pour adhérer aux différentes actions.

Si aucune amélioration de la qualité de l'eau n'est visible à la suite de la mise en place de ce contrat, un dispositif de zones soumises à contraintes environnementales (ZSCE) pourrait être mis en place par la Préfecture du Puy-de-Dôme en dernier ressort.



SIAEP DORE-ALLIER
Place de la mairie
63190 LEZOUX

Le service de l'eau sur les communes de :
BULHON, CHARNAT, CREVANT-LAVEINE, LEZOUX, ORLEAT, PESCHADOIRES, SAINT-JEAN-D'HEURS, VINZELLES

La Lettre - trimestriel -

Responsable de la publication :

Vincent Mazelier

Rédaction :

SIAEP Dore-Allier

Crédit photo :

SIAEP Dore-Allier

Retrouvez nous sur :

siaepdoreallier.fr

[panneaupocket](#)

[facebook](#)